

Monsieur Le Maire
Mairie d'Inguiniel
1 rue Louis Le Moënic
56240 INGUINIEL

Lorient, le 28 avril 2025

NOS REF. : JMB/ALM/MR

OBJET : Avis sur le dossier de modification n°2 du PLU d'Inguiniel

Monsieur Le Maire et Cher Collègue,

Vous avez adressé au Syndicat mixte pour le SCoT du Pays de Lorient, par courrier en date du 17 février 2025, reçu le 20 février 2025, un dossier de modification n°2 du PLU de votre commune. Cette modification a pour objectifs de modifier une partie du zonage 2AUe en zonage 1AUb et définir de nouvelles orientations d'aménagement et de programmation sur cette zone, en y incluant une partie de la zone Ub attenante.

Les orientations d'aménagement et de programmation ont pour objectifs d'organiser la réalisation de 15 logements, dont une partie de logements sociaux, dans le périmètre de la centralité urbaine, venant conforter celle-ci.

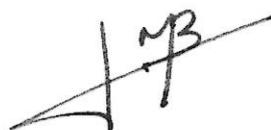
Les modifications apportées au PLU en vigueur n'appellent aucune remarque de la part du Syndicat mixte pour le SCoT.

Ainsi, après examen du dossier, j'émet un avis favorable à la modification n°2 du PLU d'Inguiniel.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Veillez agréer, Monsieur Le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,



Jean-Michel Bonhomme